

Biens Symboliques / Symbolic Goods

Revue de sciences sociales sur les arts, la culture et les idées

12 | 2023

L'édition des sciences humaines et sociales : un souschamp en mutation

Les revues françaises en sciences humaines et sociales : disciplines et pratiques éditoriales

French Social Sciences Journals: Disciplines and Editorial Practices
Las revistas francesas de ciencias sociales: disciplinas y prácticas editoriales
Französische Zeitschriften in den Geistes- und Sozialwissenschaften: Disziplinen
und verlegerische Praktiken

Éric Brun



Édition électronique

URL: https://journals.openedition.org/bssg/3170

DOI: 10.4000/bssg.3170 ISSN: 2490-9424

Éditeur

Université Paris Lumières

Référence électronique

Éric Brun, « Les revues françaises en sciences humaines et sociales : disciplines et pratiques éditoriales », *Biens Symboliques / Symbolic Goods* [En ligne], 12 | 2023, mis en ligne le 18 septembre 2023, consulté le 30 septembre 2023. URL : http://journals.openedition.org/bssg/3170; DOI: https://doi.org/10.4000/bssg.3170

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC-BY-SA-4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

1

Les revues françaises en sciences humaines et sociales : disciplines et pratiques éditoriales

French Social Sciences Journals: Disciplines and Editorial Practices
Las revistas francesas de ciencias sociales: disciplinas y prácticas editoriales
Französische Zeitschriften in den Geistes- und Sozialwissenschaften: Disziplinen
und verlegerische Praktiken

Éric Brun

- La revue scientifique est, avec l'ouvrage, l'un des principaux vecteurs de publication des recherches inscrites en sciences humaines et sociales (SHS). Relais de groupes de recherche plus ou moins institués, les revues participent à leur tour de l'institution des divisions internes à l'espace scientifique en (sous-)disciplines, thèmes de recherche ou encore courants théoriques. Or l'édition des revues scientifiques est au prise, ces dernières décennies, avec plusieurs mutations techniques et institutionnelles susceptibles d'affecter en retour les conditions d'accès aux savoirs : la montée en puissance de « l'évaluation » bibliométrique (Anheim & Foraison 2020 ; Gingras 2014), la domination croissante de l'anglais (Sapiro 2008 ; 2009), ou encore, bien sûr, la numérisation et la mise en œuvre de l'accès ouvert (open access).
- Cela explique la succession de rapports d'études cherchant à quantifier l'écosystème des revues en sciences humaines et sociales ces dernières décennies, occasionnés notamment par la Loi pour une République numérique de 2016 (Chartron & Le Guilloux 2021; Comité de suivi de l'édition scientifique (CSES) 2019; Contat & Gremillet 2015; Groupement français de l'industrie de l'information (GFII) 2009; Idate & Cairn.info 2015; Idate 2020; Minon & Chartron 2005; Ourouk 2019). Quoique nombreuses, ces études sont généralement contraintes, en raison des limites de tout corpus, d'afficher une certaine prudence dans leurs analyses. Autrement dit, elles en appellent à multiplier les points de vue. Elles font rarement, du reste, l'unanimité, étant

- fréquemment prises elles-mêmes dans les controverses autour de l'accès ouvert (Chartron 2014 ; Fridenson 2015 ; Théron 2018).
- Sans chercher à prendre parti directement dans ces controverses, l'objet de cet article sera d'apporter, à son tour, des éléments d'analyse concernant la structuration et les transformations en cours du paysage de l'édition des revues en SHS. Pour ce faire, nous nous appuierons sur l'analyse quantitative d'un corpus de revue dont le mode de construction (cf. encadré méthodologique ci-après) invite à insister sur les variations de pratiques éditoriales entre différents secteurs disciplinaires (économie-gestion, psychologie, sciences sociales et philosophie) et leur résilience (Heilbron & Gingras 2015). Dans un premier temps, nous décrirons ce paysage éditorial, en interrogeant notamment ses tendances à la dispersion ou à la concentration, ainsi que les différents acteurs de l'édition en présence. Puis, nous nous intéresserons à la numérisation de ces revues, en défendant que ce processus, s'il a été très rapide, n'a pour l'heure pas encore véritablement chamboulé l'écosystème des revues en SHS.

Encadré 1. Méthodologie et présentation du corpus

Issu du projet européen Interco-SSH¹, cet article s'appuie sur la construction d'une base de données répertoriant quelque 250 revues françaises de sciences humaines et sociales classées en 2012-2013 par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement (Aéres) - devenu depuis le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) - dans l'un des domaines suivants: « économie-gestion » (83), « sociologie-démographie » (76), « anthropologie-ethnologie » (63), « science politique » (54), « philosophieépistémologie » (22) et une partie des revues en « psychologie-éthologieergonomie » (37) - à l'exclusion de celles qui, selon toute vraisemblance, sont des revues médicales excédant largement les domaines de la psychologie. Parmi elles, 221 sont ici considérées comme « actives » (ont été exclues de certaines analyses, en effet, les revues qui n'ont pas vu paraître de numéro depuis 2018). D'autres disciplines auraient gagnées à être prises en compte idéalement, comme l'histoire. Précisons que d'autres disciplines encore sont néanmoins représentées dans ce corpus, en raison de l'intégration sur les listes Aéres des domaines disciplinaires sélectionnés de plusieurs revues interdisciplinaires ou de disciplines plus ou moins voisines². C'est dire, au passage, que les listes de l'Aéres ne permettent que très imparfaitement de prendre la mesure de la discipline des revues. À l'examen des comités de rédaction et directeurs de publication, indépendamment donc de l'affichage fréquent d'un caractère « pluridisciplinaire » par la revue elle-même, nous avons ainsi procédé à notre propre regroupement en secteurs disciplinaires (cf. annexe 1).

Le choix de recourir à ces listes de l'Aéres était une manière d'ouvrir le corpus de revues au-delà des seules revues considérées comme les plus « centrales » (du « cœur », « phares », etc.) tout en limitant celui-ci à des revues *de recherche* (par opposition à des revues visant d'autres sphères sociales, « professionnelles », ou l'espace public en général), ayant donc été évaluées comme telles par des « commissions disciplinaires » composées de chercheures et enseignantes-chercheures. Ce choix présente, en revanche, la limite d'exclure du champ de l'analyse les revues omises par les instances d'évaluation, par exemple des revues récemment créées (plus fréquemment éditées en format numérique et en accès

ouvert) et qui n'ont pas eu le temps d'intégrer les listes constituées par l'Aéres – listes qui ont d'ailleurs aujourd'hui disparues dans plusieurs disciplines considérées ici.

Pour répertorier ces revues et recueillir des informations à leur sujet, nous avons utilisé plusieurs sources : listes publiques de l'Aéres (2008-2014) ; notices du catalogue de la Bibliothèque nationale de France (BnF) pour ce qui concerne les dates de création et le premier éditeur ; outil d'interrogation des revues référencées sur la plateforme « *journalbase* » (développée par le CNRS et qui permet de comparer leur référencement selon plusieurs bases de données internationales). Plus récemment, ont été utilisées les notices par revue du site web Mir@bel, afin de renseigner les modes de diffusion numérique de celles-ci et d'actualiser les informations relatives à leur éditeur. Notons que par « éditeur », nous entendons ici non pas l'éditeur « intellectuel » mais l'éditeur « commercial » (« publisher » en anglais). Il s'agit d'ailleurs parfois moins d'une entreprise à part entière que d'une « marque » appartenant elle-même à une unité juridico-économique « mère » plus vaste, pouvant par ailleurs posséder plusieurs autres « maisons d'édition » (cf. annexe 2).

Issu d'une « coupe » effectuée sur les revues actives au début des années 2010, notre corpus ne prétend pas représenter l'ensemble des revues ayant paru en SHS: nombreuses sont celles créées par le passé qui ont disparu depuis et qui, par conséquent, échappent à cette analyse - bien plus que les quelque 30 revues de notre corpus qui, à l'examen en 2021, ont cessé de paraître entre temps. De sorte qu'il n'est pas possible ici de tirer des conclusions sur l'évolution historique des revues et du paysage éditorial (Tesnière 2021). Si cette histoire remonte au XIXe siècle, rares sont les revues actives aujourd'hui qui peuvent se prévaloir d'une telle longévité. En effet, seules 8-12 % des revues du corpus ont été créées avant 1945³, et celles-ci relèvent des disciplines les plus anciennement institutionnalisées, notamment la philosophie (Sapiro et al. 2019). À l'inverse, et quand bien même plusieurs des revues généralistes, toujours considérées parmi les plus importantes dans les disciplines ici retenues, comme l'économie et la science politique, datent des années qui suivent la Libération en France, quantitativement parlant, la majeure partie des revues du corpus (soit près de six sur dix) ont été créées entre 1975 et 2005 et sont spécialisées ou thématiques. Les revues plus récentes, créées depuis 2005, ne représentent que 5-8 % du corpus, ce qui s'explique certainement par l'utilisation des listes de l'Aéres du début des années 2010.

En conclusion, le corpus ici étudié ne recouvre pas l'ensemble des revues françaises en SHS mais les plus légitimes d'entre elles, reconnues aujourd'hui dans un nombre limité de disciplines. À titre de comparaison, en prenant en compte l'ensemble des quinze listes disciplinaires de l'Aéres pour le domaine SHS, une étude de l'Institut des politiques publiques recensait 936 revues françaises pour l'année 2014 (dont près de 400 n'avaient toutefois publié aucun numéro lors de l'année précédant l'enquête). Pour l'année 2011, le Rapport Ribac, qui comptabilisait quelque 2 200 articles publiés par les 1 762 chercheures relevant de l'Institut national des sciences humaines et sociale (INSHS), notait que ceux-ci émanaient de plus de 1 300 revues (Dassa 2013). Les limites de la constitution de notre corpus invitent à privilégier les comparaisons entre disciplines retenues.

Toutefois, afin d'avancer des analyses plus générales sur le paysage éditorial en SHS, on s'efforcera dans les lignes qui suivent de resituer notre propre corpus au sein d'un ensemble de travaux complémentaires. On pense ici, notamment, au rapport *Étude sur l'économie des revues françaises en sciences humaines et sociales* du Comité de suivi de l'édition scientifique (Idate 2020), qui s'appuie en l'occurrence sur un échantillon de 367 revues interrogées par questionnaire (259 réponses en phase 1, puis 167 en phase 2). Cette enquête n'avait retenu que les « principales » revues académiques (« revues de recherche avec comité de rédaction, hors revues généralistes et revues techniques ou professionnelles ») dans cinq domaines disciplinaires : histoire, géographie, sciences économique et de gestion, littérature, sciences de l'environnement.

1. Quel paysage de l'édition des revues de SHS?

1. 1. Une forte dispersion autour de quelques acteurs dominants

- Au premier abord, on peut être frappé par la pluralité des éditeurs impliqués: pour éditer les 221 revues du corpus qui semblent toujours actives à l'heure actuelle, on a affaire à pas moins de 118 éditeurs différents. Pour autant, cela ne signifie pas que 118 « maisons d'édition » sont impliquées dans l'édition de revues en SHS. Une large majorité de ces éditeurs (environ 3 sur 4) n'éditent qu'une revue au sein du corpus. Cette dispersion s'explique par le fait qu'un nombre important de revues de SHS sont éditées par d'autres types de structures, souvent non-lucratives, n'ayant guère vocation à éditer plusieurs revues à la fois. C'est dire, sans doute, la persistance, en dépit de la montée en puissance de la librairie scientifique à partir du XIX^e siècle, d'un modèle d'« auteur-producteur » (Tesnière 2021).
- Les différents types d'éditeurs occupent eux-mêmes une place inégale dans notre corpus. Un cas fréquent est celui de revues éditées par une structure associative (1 sur 5 dans le corpus). Cette catégorie elle-même agrège des situations différentes. On a parfois affaire à des associations mises sur pied uniquement dans le but d'éditer la revue : à titre d'exemple, la revue *Pôle Sud* est éditée par l'association « Les amis de la revue *Pôle Sud* ». Dans d'autres cas, l'association qui édite la revue semble avoir son existence propre. Entrent notamment dans cette catégorie plusieurs revues qui sont l'émanation d'une société savante (notamment en anthropologie) ou d'associations professionnelles. Ainsi, l'Association française des anthropologues (AFA) publie le *Journal des anthropologues*, l'Association française de sociologie (AFS) publie *Socio-logos*, etc.
- Dans un cas de figure moins répandu dans notre corpus, l'éditeur de la revue est une unité de recherche rattachée à une université et/ou à un institut comme le CNRS. Cela concerne en l'occurrence moins de de 10 revues du corpus, soit moins de 5 % de ce dernier. On peut citer, à titre d'exemple, la revue Amerindia du Centre d'études des langues indigènes d'Amérique (UMR 8133). Quelques revues du corpus (essentiellement des revues d'économie et/ou de sociologie) sont pour leur part éditées par des ministères ou des organismes de sécurité sociale, ce qui fait particulièrement écho au rôle d'expertise dévolu aux sciences sociales et plus encore à l'économie, en France, depuis l'avènement de la Ve République (Bezès et al. 2005; Pollack 1976). Ainsi, par

- exemple, la Direction générale du Trésor du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance édite Économie et prévision. De son côté, la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) édite Retraite et société et a pris le relai de la Fondation nationale de gérontologie pour éditer Gérontologie et société.
- Une place plus importante dans le paysage est occupée par diverses instances de l'enseignement supérieur et de la recherche, comme les presses universitaires, parmi lesquelles : les Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS ; qui éditent 7 revues du corpus), ENS Éditions (4), les Éditions de la Sorbonne (4) ou encore les Presses universitaires du Mirail (2) et les Éditions de l'École française d'Extrême-Orient (2). La catégorie d'éditeurs que l'on a désignée ici comme « Presses universitaires, de grandes écoles, d'instituts de recherche ou de musées » contribue ainsi à l'édition d'environ 15 % des revues du corpus⁴. Notons qu'on se confronte ici à une difficulté de catégorisation qui découle de la très grande disparité interne à « l'édition publique » (Henny 2015) : plusieurs éditeurs issus historiquement du modèle des presses universitaires se sont peu à peu autonomisés à l'égard de leur institution de tutelle, comme les Éditions de l'EHESS (Seiler-Juilleret 2019) ou les Presses universitaires de Rennes (Michon 2020: 59). Qui plus est, certaines adoptent un statut de société privée, comme CNRS Éditions depuis 1985, que nous avons intégrées pour cette raison dans la catégorie des maisons d'édition privées. Précisons aussi que, en dépit de leur dénomination, d'autres n'ont jamais été véritablement des presses universitaires, comme les Presses universitaires de France (Puf), créées en 1939 de la réunion de quatre maisons d'édition privées (Tesnière 2001).
- Reste alors une dernière catégorie rassemblant une trentaine de maisons d'édition privées qui éditent environ 120 revues du corpus, soit plus de la moitié de ce dernier. Parmi celles qui éditent le plus de revues, figurent les Puf (qui éditent à elles seules 17 revues du corpus), Elsevier Masson (13), les Presses de Sciences po (10), L'Harmattan (10), Eska (8), Érès (6), Vrin (5), De Boeck (5), La Découverte (4) et Le Seuil (4). On le voit, il s'agit essentiellement de maisons spécialisées dans l'édition savante et scientifique. Dans ce même ensemble, sont regroupées des entreprises qui ont des histoires et des pratiques parfois très différentes. En effet, à côté de petites maisons d'édition spécialisées comme Vrin, on trouve des grands groupes d'édition comme Reed Elsevier et sa filiale française Elsevier Masson. Plusieurs éditeurs considérés ici sont d'ailleurs actifs surtout dans le secteur des « sciences, techniques et médecines » (STM), comme Taylor & Francis (3), Lavoisier (3) ou encore John Libbey Eurotext (3). Signalons également la présence de quelques éditeurs issus plus spécifiquement de l'édition scolaire, comme Armand Colin (2), Belin (2) et surtout la maison d'édition belge De Boeck (5); d'autres encore, spécialisés dans l'édition de documents juridiques, comme Dalloz (3) et Lextenso (1). En revanche, seules deux maisons d'édition, Le Seuil (4) et Minuit (1), sont actives dans l'édition littéraire.
- 9 En résumé, non sans faire écho à la situation d'« oligopole à frange » fréquente dans les industries culturelles (Reynaud 1982; Sapiro 2008), on a ici affaire à un univers dual, partagé entre, d'un côté, une myriade de structures, souvent associatives ou publiques, s'occupant de l'édition d'un titre ou deux, et, d'un autre, un petit nombre d'acteurs (maisons d'édition privées, parfois plus ou moins adossées à des institutions d'enseignement, ou, inversement, presses universitaires plus ou moins autonomisées de leurs tutelles) disposant d'un catalogue plus fourni de revues, lequel comprend d'ailleurs souvent les plus réputées d'entre elles, comme L'Année psychologique (Puf), les

Annales (Éditions de l'EHESS), la Revue économique (Presses de Sciences po), la Revue française de science politique et la Revue française de sociologie (Presses de Sciences po), L'Homme (Éditions de l'EHESS), Actes de la recherche en sciences sociales (Seuil en coédition, depuis peu, avec les Éditions de l'EHESS), etc.

Tableau 1. Répartition des catégories d'éditeurs dans le corpus

Source : Éric Brun.

	Nombre de revues éditées	% dans le corpus de revues	Nombre d'éditeurs	% dans le corpus d'éditeurs
Maisons d'édition privées	120	54 %	33	28 %
Universités, écoles, instituts	36	16 %	21	18 %
Centres de recherche	8	4 %	8	7 %
Autres institutions publiques	6	3 %	5	4 %
Associations, sociétés savantes	45	20 %	45	38 %
Autres	6	3 %	6	5 %
TOTAL	221	100 %	118	100 %

Si l'on peut reconstituer, à travers les études successives, des similitudes dans le paysage éditorial des revues françaises de SHS, la place occupée par les différentes catégories peut sensiblement varier d'une étude à l'autre. Dans le cadre de l'étude menée au début des années 2000 par Ghislaine Chartron et Marc Minon (à partir d'un échantillon de 540 périodiques francophones de SHS), on observait une partition à peu près égale (50/50) entre les maisons d'édition privées, d'une part, et un ensemble d'éditeurs regroupant les diverses institutions publiques ou associatives d'autre part (Chartron & Minon 2005 : 71). À l'inverse, dans l'étude menée en 2018-2019 pour le compte du CSES (cf. encadré méthodologique), les proportions sont nettement moins favorables à l'édition privée, qui n'est en effet concernée que pour un peu moins de 30 % des revues de leur corpus (Idate 2020 : 15). Cela montre que la mesure dépend fortement des modalités de constitution des corpus de revues prises en compte. Entre en compte ici, notamment, le panel des champs disciplinaires retenus, eux-mêmes plus ou moins concernés par les différentes catégories d'éditeurs.

1. 2. Rémanences du conflit des facultés

Plusieurs maisons d'édition sont spécialisées sur des aires disciplinaires quand d'autres se caractérisent tout du moins par une dominante disciplinaire. Vrin, par exemple, est

essentiellement actif en philosophie; les Éditions Érès et l'Esprit du temps en psychologie; Eska en gestion; les Éditions de l'EHESS en anthropologie et histoire, etc. De ce point de vue, les Puf se démarquent *a contrario* par leur implication dans plusieurs des ensembles disciplinaires retenus, puisqu'elles éditent une part non négligeable des plus anciennes revues du corpus, en philosophie, psychologie ou encore en droit et en sciences sociales. Mais ce cas n'est pas si fréquent.

12 Pour saisir l'ordonnancement disciplinaire qui accompagne ces spécialisations éditoriales, il faut rappeler que les communautés disciplinaires se distinguent par leurs pratiques de publication: suivant en cela le modèle des sciences expérimentales, les économistes, par exemple, privilégient généralement, en guise de support de publication et d'évaluation des recherches, la publication d'un article de revue à la publication d'un ouvrage (Larivière et al. 2006; Dassa 2013); revue dont le prestige est alors vu au travers de son rang dans les classements internationaux (Milard 2020), ce qui reflète l'orientation forte de cette discipline vers un espace scientifique international largement dominé par les États-Unis (Heilbron & Bokobza 2015 ; Heilbron & Gingras 2018). À l'inverse, dans des disciplines donnant un place plus importante à l'historicité des phénomènes humains, l'ouvrage est traditionnellement davantage valorisé (Clemens et al. 1995; Chartron 2015). Dans ces disciplines, on peut s'attendre plus facilement, du reste, à voir perdurer un modèle de revue ayant une identité propre, relai d'une école de pensée dont le prestige dépend alors du capital symbolique de son ou ses fondateur(s) (Milard 2020), logique qui entre aujourd'hui en tension avec la normalisation des procédures d'évaluation (Blondiaux et al. 2012).

Ainsi, on remarque que les quelques éditeurs internationaux de STM présents dans le corpus se concentrent sur l'édition des revues en psychologie et, dans une moindre mesure, en économie-gestion. Le cas de la psychologie mérite d'être mentionné plus avant, en tant que discipline historiquement disputée entre différentes approches ayant elles-mêmes trouvé leur place dans des institutions ou facultés différentes. En effet, on peut distinguer d'un côté un groupe de revues rappelant les liens historiques entre la psychologie et les autres disciplines issues des facultés de lettres (comme la philosophie ou la sociologie), éditées pour l'essentiel par trois maisons, les Puf, L'Esprit du temps et Erès ; et, de l'autre côté, un groupe de revues plus « médicales » incluant par exemple les *Annales médico-psychologiques* et *L'évolution psychiatrique*, éditées principalement par Elsevier et John Libbey Eurotext.

De plus, les disciplines sont hiérarchisées entre elles, au croisement de différentes logiques plus ou moins propres au champ scientifique ou universitaire (Gingras & Gemme 2006). On sait par exemple qu'en France, l'anthropologie est une discipline qui reste souvent en marge des universités, trouvant refuge dans des institutions comme l'EHESS (Sapiro et al. 2019). Peut-être est-ce cette forme de marginalité qui explique que, contrairement, par exemple, aux 16 revues de philosophies du corpus, les 43 revues catégorisées dans le champ disciplinaire « anthropologie et/ou étude des aires culturelles » sont très largement sous-représentées parmi les revues éditées par des maisons d'édition privées. Ce qui vaut aussi d'ailleurs pour les plus réputées d'entre elles : à l'exception d'Ethnologie française, éditée par les Puf, celles-ci sont éditées soit par des institutions de recherche (Éditions de l'EHESS, Musée du Quai Branly), soit par des sociétés savantes (comme la société des américanistes, des africanistes, etc.)

Tableau 2. Part des revues de chaque ensemble disciplinaire en fonction du type d'éditeur

Source: Éric Brun.

Champs disciplinaires	Éditeurs internationaux de STM	Autres maisons savantes privées	Universités, instituts, écoles	Unités de recherche	Autres instit publiques	Associations, sociétés savantes	Autres	TOTAL en % (n)
Psychologie	42 %	45 %	0 %	3 %	0 %	10 %	0 %	100 % (31)
Sc. Éco et de gestion	15 %	35 %	7 %	0 %	6 %	26 %	11 %	100 % (54)
Philosophie	0 %	88 %	0 %	6 %	0 %	6 %	0 %	100 % (16)
Sciences sociales	4 %	52 %	23 %	0 %	4 %	17 %	0 %	100 % (71)
Anthropologie / aires	0 %	19 %	33 %	14 %	0 %	35 %	0 %	100 % (43)
Autres	17 %	10 %	33 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100 % (6)
TOTAL	11 %	54 %	16 %	4 %	3 %	20 %	3 %	100 % (221)

1. 3. Entre concentration éditoriale et désengagement des grands groupes

- Comme les autres industries culturelles, le secteur de l'édition savante est travaillé depuis plusieurs décennies par des logiques de concentration (Reynaud 1999; Sapiro 2009). On a souvent parlé à ce propos de la maison d'édition d'origine néerlandaise Elsevier, qui a fusionné en 1993 avec la société britannique Reed et a racheté, en 2005, l'éditeur français Masson. Filiale du groupe RELX, Elsevier s'impose comme l'un des plus importants groupes internationaux d'édition scientifique. Sont présents dans notre corpus d'autres groupes d'édition internationaux, comme Taylor & Francis, filiale d'une multinationale cotée en bourse et active notamment dans l'édition et l'événementiel managérial: Informa. Notons aussi qu'EDP Sciences, dont l'actionnaire majoritaire était encore, il y a peu, la Société française de physique (associée avec la Société chimique de France, la Société de mathématiques appliquées et industrielles et la Société française d'optique) a été cédée en 2019 à un groupe chinois (China Science Publishing and Media).
- Sans nier les spécificités de l'édition des SHS par rapport à l'édition des STM, en termes, par exemple, de taux de marge moyen des revues, de clientèle ou de tarifs pratiqués pour les abonnements (Minon *et al.* 2015), on aurait tort de penser que l'édition des SHS échappe aux logiques de concentration économique. Plusieurs des maisons d'édition citées plus haut, souvent d'origine familiales, sont en effet devenues, au tournant des années 2000, des filiales de puissants groupes de communication travaillés eux-mêmes

par des logiques de financiarisation (Mollier 2009). À titre d'exemple, Armand Colin (fusionné avec Dunod depuis 2014) est actuellement une filiale du groupe Hachette, géant de l'édition au chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros, appartenant à Lagardère. De son côté, La Découverte fait partie depuis 1998 du groupe Havas, renommée Editis en 2004, et qui est actuellement propriété du groupe Vivendi⁵, deuxième géant du secteur, dont le principal actionnaire est Vincent Bolloré (qui lorgne actuellement sur Hachette). La maison d'édition De Boeck, quant à elle, a été rachetée par le groupe Editis en 2007, qui l'a cédée en 2011 à la société d'investissement Ergon Capital (détenue par GBL, contrôlée par la famille belge Frère), qui l'a elle-même cédée en 2016 au groupe finlandais Sanoma (deuxième groupe de presse d'Europe du Nord). En 2004, Le Seuil a été racheté par le groupe La Martinière. Celui-ci a été racheté à son tour en 2017 par le groupe franco-belge d'édition et de divertissement Média-Participations (dont le chiffre d'affaires s'élève à environ 600 millions d'euros). La même année, c'est aussi la société Puf qui a été dissoute et intégrée dans une filiale du groupe de réassurance Scor, qui possède également Belin, le groupe Humensis (dont le chiffre d'affaire n'est cela dit « que » de 60 millions d'euros en 2019).

On peut alors estimer à une soixantaine le nombre de revues du corpus éditées par des maisons d'édition faisant figure de filiales de groupes d'édition ou de communication plus importants, soit près de 30 %. La présence de ces groupes dans le paysage éditorial des revues en SHS est elle-même soumise à des mouvements contraires, ne serait-ce que parce que le passage d'une maison d'édition sous leur giron peut être le prélude à une cession de tout ou partie des périodiques scientifiques édités. Par exemple, récemment, l'éditeur Lavoisier a confié aux auteurs du rapport Économie et organisation éditoriale des plateformes et agrégateurs de revue scientifiques françaises son intention de céder ses revues dites « de recherche » pour se recentrer sur des « revues professionnelles de formation, non-déficitaires » (Ourouk 2019: 23). On remarquera également qu'après avoir édité par le passé une part non négligeable de revues de notre corpus (parmi lesquelles la Revue économique, les Annales, la Revue de métaphysique et de morale...), l'éditeur Armand Colin (qui appartient, on l'a dit, au groupe Hachette) a cédé une grande partie d'entre elles en se recentrant alors sur quelques revues d'histoire et de littérature, principalement.

En résumé, au regard du « parcours éditorial » des différentes revues du corpus (parcours qu'il est souvent difficile de dater avec précision) les maisons qui paraissent consolider leur place dans l'édition de revues de SHS ces dernières décennies ne sont pas forcément celles attachées aux grands groupes évoqués: à côté de structures comme Elsevier-Masson, De Boeck ou encore le groupe Humensis⁶, des maisons indépendantes comme les Presses de Sciences po, Eska ou encore les Éditions de l'EHESS occupent une place importante et, semble-t-il, croissante. Notons en outre que dans certains cas, ce sont les revues elles-mêmes qui décident de quitter leur maison d'édition. On pense ici notamment à *Sociologie du travail*, qui a quitté l'éditeur Elsevier et est éditée actuellement par l'Association pour le développement de la sociologie du travail⁷; ou encore aux *Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris* (BMSAP), qui après avoir été édités par Masson, Springer, puis Lavoisier, le sont aujourd'hui par la société savante éponyme⁸ (au prix, dans les deux cas, de l'abandon de l'édition papier). Il est difficile de mesurer précisément ce phénomène, qui reste pour l'heure minoritaire : le cas de figure plus général d'une revue qui était éditée par une maison

d'édition privée avant de l'être par une structure autonome ne concerne qu'une quinzaine de revues de notre corpus, soit environ 7 % de celui-ci.

Autrement dit, en contrepoint des mouvements de concentration liés au rachat des maisons d'édition savantes par de grands groupes francophones ou internationaux, un mouvement inverse de retrait semble à l'œuvre, à l'initiative, parfois, des entreprises éditoriales qui entendent se replier sur des secteurs plus « rentables », ou dans d'autres cas, des revues cherchant elles-mêmes à tirer parti semble-t-il des nouvelles possibilités de diffusion de contenus numériques et des politiques publiques en faveur du libre accès. Est-ce à dire que ces deux mutations annoncent un bouleversement de l'écosystème des revues ?

2. Quelles transformations à l'heure de la numérisation et du « libre accès » ?

2. 1. Entre bouleversements et continuités

Si les livres sont encore très majoritairement commercialisés et lus en format papier, les revues scientifiques ont connu un mouvement rapide de numérisation. En 2005, Ghislaine Chartron et Marc Minon estimaient que trois revues de SHS françaises sur quatre étaient diffusées uniquement sur papier, proportion qui s'élevait encore à 54 % à la fin 2008 (GFII 2009 : 10). Aujourd'hui, rares sont les revues encore dans ce cas. Selon l'étude du groupe de travail du CSES sur un échantillon de revues interrogées par questionnaire, fin 2018, cette proportion ne dépassait plus les 10 % (Idate 2020 : 9, 15). Dans notre corpus, si l'on ne prend en compte que les revues toujours actives, on ne repère qu'une seule revue accessible uniquement en papier, la revue *Droit social* (qui se commande sur la boutique en ligne des Éditions Dalloz).

Le plus souvent, les revues de SHS sont accessibles *via* une (ou plusieurs) plateforme(s) numérique(s) ayant souvent pour caractéristique de réunir des revues en provenance de plusieurs éditeurs. Ainsi, de même que les industries culturelles en général ont vu la montée en puissance du dispositif « plateforme » (Bullich & Guignard 2014), plusieurs « portails » numériques d'accès aux revues françaises en SHS occupent aujourd'hui une place importante dans le secteur. Il s'agit notamment de Cairn et OpenEdition pour ce qui concerne les numéros courants des revues françaises de SHS, de Persée et Gallica pour la diffusion « patrimoniale » d'anciens numéros, sans oublier d'autres portails davantage axés sur les revues anglo-saxonnes et/ou l'édition des STM, mais diffusant certaines revues de notre corpus comme Jstor, ScienceDirect, Cambridge Core, etc.

Début 2023, les deux portails Cairn et OpenEdition diffusent à eux seuls environ 1 200 revues (autour de 600 revues chacun), nombre en nette augmentation ces dernières années (Ourouk 2019 : 8). Parmi ces différents portails numériques, c'est Cairn qui, à l'heure actuelle, s'est imposé comme la principale voie d'accès aux numéros courants des revues de recherche de notre corpus, c'est-à-dire les revues les plus légitimes dans les disciplines que nous avons sélectionnées, reconnues par l'Aéres. Il est possible d'estimer à près de 130 le nombre de revues du corpus dont les numéros les plus récents sont accessibles *via* ce portail (soit environ 57 %), quand le portail OpenEdition concerne, pour sa part, 20 % environ des revues du corpus, et ScienceDirect – plateforme appartenant à Elsevier – 6 %.

- L'importance prise par ce nouvel acteur qu'est Cairn ne signifie en aucun cas la disparition des acteurs traditionnels de l'édition. Elle incarne bien plutôt une tentative de réponse de ces derniers à la pression importante qui pèse sur eux « pour réussir à construire de la stabilité dans un cadre mouvant où les modèles d'affaire se multiplient » (Benghozi & Paris 2014 : 186). En effet, ce portail créé en 2005 procède d'une alliance entre différents acteurs historiques de l'édition savante : initialement De Boeck (initiateur du projet) et La Découverte (qui défend le projet au Syndicat national de l'édition) mais aussi, parmi les différentes maisons d'édition sollicitées, Belin (qui depuis a intégré le groupe Humensis avec les Puf) et Érès (en tant qu'actionnaire). On note plus récemment l'entrée au capital de nouveaux actionnaires comme le groupe Madrigall (qui réunit Gallimard et Flammarion) et la Bibliothèque nationale de France.
- Contrairement à Cairn, qui pour l'essentiel des revues diffusées maintient une tarification selon un principe de «barrière mobile» (Idate & Cairn.info 2015; Idate 2020 : 65), c'est-à-dire un partage entre des numéros récents payants et des numéros anciens gratuits selon une durée qui varie d'une revue ou d'un éditeur à l'autre - manière de protéger les recettes tirées des abonnements -, le portail OpenEdition Journals (anciennement Revues.org, créé en 1999) incarne une tentative de mise en œuvre des principes de l'accès ouvert, dont il traduit notamment la voie « diamant » (Stérin 2020) : il s'agit de permettre aux chercheures de publier sans frais (et sans impliquer une cession des droits d'auteurs à titre exclusif) dans des revues ou plateformes de publication en accès ouvert pour les lecteurs (sans abonnement), le financement du modèle étant assuré en amont par les institutions publiques (Bosman et al. 2021); avec cela dit facturation de services supplémentaires (en « freemium ») aux bibliothèques qui le souhaitent (on parle alors de voie « platine »). Notons qu'une part non négligeable de revues présentes sur ce portail ne sont pas diffusées en format papier, soit près de 40 % (Ourouk 2019: 12). Reste que ce portail concerne une part moindre de revues dans notre corpus (environ 20 %), signe qu'il diffuse des revues considérées généralement comme moins centrales dans les disciplines ici retenues.

Encadré 2. Le « libre accès » en débat

En raison sans doute du rôle essentiel que joue la communauté scientifique dans les revues universitaires – elle prend en charge l'expertise scientifique et la sélection éditoriale mais aussi la valorisation des numéros et parfois la gestion logistique et financière –, les controverses ayant pour enjeu l'autonomie de ce secteur à l'égard des logiques commerciales soulèvent rarement la question de la sélection des contenus diffusés au public (de la censure, de la manipulation de l'information, etc.). À l'inverse, c'est plutôt la question de l'accès à ces publications et de leur tarification qui fait débat.

On connaît, en particulier, des polémiques autour de grands éditeurs internationaux qui profitent d'un rapport de force favorable (en raison notamment de la non-substituabilité des périodiques et articles scientifiques) pour imposer aux lecteurs/bibliothèques des tarifs d'abonnement particulièrement élevés (Guédon 2001 ; Moulia *et al.* 2013). Depuis, ce sont surtout les frais de publication (*Articles Processing Charges*, « APC ») imposés par certains éditeurs selon le modèle de « l'auteur-payeur⁹ », caractéristique du « *Gold Open Access* » (« voie

dorée »), qui sont mis en cause (Fuchs & Sandoval 2013 ; Sapiro & Seiler-Juilleret 2016 ; Théron 2018).

Dans une configuration où les modèles d'édition numérique sollicitent fortement les finances publiques, les États eux-mêmes se sont emparés de la question (Chartron 2014). Ainsi, le 17 juillet 2012, la Commission européenne publiait une recommandation incitant les États membres à prendre les dispositions nécessaires pour diffuser en libre accès les publications issues de la recherche financée sur fonds publics, dans les meilleurs délais, et au plus tard 12 mois après leur publication dans le domaine des SHS (6 mois dans celui des STM). Cela avait suscité de nombreuses contestations de la part de différents acteurs de l'édition scientifique en SHS en France, défendant en particulier la définition en commun de « périodes d'embargo » davantage adaptées¹o.

En France, les recommandations de la Commission européenne ont abouti à la Loi pour une République numérique du 7 octobre 2016. Celle-ci prévoit le droit pour les chercheures de déposer leurs articles de périodiques en archives ouvertes, selon donc les perspectives du « *Green Open Access* » ou « voie verte » (qui consiste en un auto-archivage de documents sur des plateformes comme Hal-SHS en France). Ce droit s'assortit d'ores et déjà de fortes incitations dans le cas de tutelles qui, comme le CNRS, ont décidé de ne considérer que les articles versés en archives ouvertes dans leur procédure d'évaluation. Mais la logique de l'obligation est en passe de s'imposer dans le cadre de la mise en œuvre du « Plan S », programme élaboré en mai 2019 par une douzaine d'agences européennes de financement dont l'Agence nationale de la recherche (ANR) et en vertu duquel tout article issu d'une recherche financée par ces agences doit être publié dans une revue en accès ouvert (Stérin 2020), et/ou immédiatement mis à disposition, sans embargo, en archives ouvertes.

Ainsi, en dépit des pressions institutionnelles en faveur de l'accès ouvert, on peut estimer qu'environ 30 % des revues de notre corpus mettent en accès ouvert leurs numéros courants¹¹. On se situe dans un même ordre de grandeur avec l'étude du CSES (Idate 2020 : 64). En d'autres termes, si l'on se focalise sur un secteur de revues de recherche les plus légitimes en SHS, l'ouverture de l'accès aux numéros courants concerne un nombre non négligeable de revues mais reste à ce jour minoritaire. De même, les pratiques de dépôt d'articles en archives ouvertes, quoiqu'en progression depuis l'entrée en vigueur de la loi de 2016, restent plutôt faibles si l'on considère ceux mis en texte intégral et non les simples notices (CSES 2019 : 19-26). C'est dire, in fine, que la numérisation accélérée des publications scientifiques s'est jusqu'ici articulée aux logiques anciennes du secteur (Seiler 2020). En témoigne également les variations disciplinaires en matière de pratiques de diffusion numérique et de libre accès.

2. 2. Les formes de diffusion numérique au prisme des disciplines

De même que l'application d'APC par les revues scientifiques semble concerner à ce jour principalement le secteur de l'édition en STM, les pratiques d'archivage par dépôt de documents sur Hal-SHS, caractéristiques de la « voie verte », varient d'une discipline à l'autre. En effet, comme l'indique une étude sur les pratiques d'archivage en économie, gestion, géographie, histoire et littérature, la catégorie « économie et

finance » affiche le plus fort taux de dépôt de documents récents en texte intégral, ce qui concerne alors notamment un usage fréquent des *preprints* par la communauté des économistes (c'est-à-dire de documents déposés avant d'avoir été soumis à une révision par les pairs), mais ce sont surtout les géographes qui s'impliquent fortement dans cette pratique (Gayoso & Prime-Claverie 2020 : 104-106). En contraste, en littérature, par exemple, les chercheures semblent encore peu engagées dans les dépôts sur Hal-SHS.

27 Pour ce qui concerne le choix des revues, dans les disciplines retenues par notre étude, en matière d'accès à leur contenu, on remarque également des différences importantes. Celles-ci reflètent la place inégale des différentes catégories d'éditeurs. En effet, au regard des revues de notre corpus, il apparaît que le choix en faveur de l'accès ouvert demeure rare dans le cas de celles qui sont attachées à des maisons d'édition privées, l'accès ouvert signifiant pour ces dernières une perte de revenus. À l'inverse, près de 70 % des revues éditées par des associations proposent leur numéro courant en accès ouvert. Notons au passage que l'opposition public/privé n'est pas entièrement pertinente ici: dans les cas des éditeurs classés en « presses universitaires » ou en « autres institutions publiques », les proportions de revue dont le numéro courant est en accès ouvert sont certes importantes mais moindres (cf. tableau 3). On sait en effet que la propension des éditions publiques à opter pour l'accès gratuit de leurs publications varie en fonction d'autres facteurs, comme le degré d'autonomie des services de publication à l'égard de leur tutelle (une forte autonomie favorise le choix du payant) et le type de documents publiés (articles ou documents et données brutes) (Seiler-Juilleret 2019).

Le lien entre catégories d'éditeurs et type de diffusion numérique entretient, en retour, des variations disciplinaires en la matière. Ainsi, les revues du corpus classées en « sciences sociales » et surtout celles du domaine « philosophie », plus fréquemment éditées, on l'a vu, par des maisons d'édition privées, sont surreprésentées parmi celles diffusées via Cairn avec « barrière mobile ». De leur côté, les revues du corpus inscrites en psychologie, étant souvent éditées par Elsevier, sont fréquemment accessibles via le portail ScienceDirect, là aussi essentiellement en accès payant. Dans le cas des sciences économiques et de gestion, d'autres éditeurs occupent une place non négligeable et disposent de leur propre site ou plateforme de diffusion numérique, certains avec un accès payant (comme Taylor & Francis), d'autres libres (comme l'Insee). Enfin, allant de pair avec l'accès plus rare des revues du domaine « anthropologie et/ou études des aires culturelles » aux maisons d'édition privées, celles-ci sont plus fréquemment que les autres diffusées sur le portail OpenEdition et sont par la même en accès ouvert ; cas qui s'apparente, semble-t-il, à celui des revues de géographie et de science de l'environnement (Idate 2020 : 57).

Tableau 3. Répartition des revues de chaque champ disciplinaire et type d'éditeur en fonction du type d'accès numérique à leur numéro courant

Source: Éric Brun.

	Par Cairn	Par OpenEdition Journals	Par ScienceDirect	Par d'autres sites ou portails	En accès libre	TOTAL en % (n)		
Champs disciplinaires								
Psychologie	52 %	3 %	35 %	10 %	6 %	100 % (31)		
Sc. Éco et de gestion	57 %	11 %	2 %	30 %	30 %	100 % (54)		
Philosophie	75 %	19 %	0 %	6 %	19 %	100 % (16)		
Sciences sociales	77 %	18 %	0 %	4 %	23 %	100 % (71)		
Anthropologie et/ ou aires culturelles	23 %	51 %	2 %	23 %	65 %	100 % (43)		
Autres	50 %	0 %	17 %	33 %	17 %	100 % (6)		
Catégories d'éditeurs								
Maisons d'édition privées	72 %	4 %	11 %	13 %	7 %	100 % (62)		
Universités, écoles, instituts	46 %	33 %	3 %	19 %	47 %	100 % (36)		
Centres de recherche	13 %	38 %	0 %	50 %	75 %	100 % (8)		
Autres institutions publiques	83 %	17 %	0 %	0 %	33 %	100 % (6)		
Associations, sociétés savantes	36 %	53 %	0 %	11 %	69 %	100 % (45)		
Autres	50 %	0 %	0 %	50 %	33 %	100 % (6)		
TOTAL (%)	57 %	20 %	6 %	16 %	30 %	100 % (221)		

Enfin, le type de portail d'accès numérique choisi par les revues ou leur éditeur n'est pas sans conséquence sur les modes de lecture prescrits. En effet, dans le cas de plusieurs d'entre eux, la présentation des revues s'affranchit du format « numéro » au profit d'autres modes d'ordonnancement des articles, par date de publication mais aussi selon divers indicateurs de popularité (Anheim 2015). C'est le cas, en particulier, des portails et sites tournés vers le lectorat en langue anglaise. Par exemple, sur les pages d'accueil des revues *Psychologie française* et *International Economics* (consultées le 02/11/21), toutes deux hébergées sur le portail ScienceDirect, sont mises en avant, outre plusieurs informations sur ces périodiques (« Editorial Board », « About the

Journal », « Impact factor », « CiteScore », etc.), une sélection de liens vers des articles qui peuvent alors être ordonnés selon cinq critères : « Articles in press », « Latest published », « Top cited », « Most downloaded », et « Most popular ». Dans le cas du portail EM-consulte, autre portail d'Elsevier qui diffuse des revues plus « médicales » comme les Annales médico-psychologiques ou la Revue d'épidémiologie et de santé publique, on observe une configuration analogue : la page d'accueil met en évidence une sélection d'articles en pré-publication pour lesquels l'accès est limité aux abonnés du portail. Une autre rubrique (sur la droite de l'écran) propose des « articles gratuits » et une troisième rubrique les « articles les plus vus ». Il faut alors cliquer sur un onglet situé dans le menu à gauche, intitulé « Archives », pour accéder à un ordonnancement de la revue en volumes et numéros successifs.

Psychologie Française

Psychologie Française

Psychologie Française

Psychologie Française

Lil U.686
Coulon

Université de Fissues V About V Publish V Q Search in this journal

Latest issue

Volume 66, Issue 3

September 2021

About the journal

Psychologie financial sour des psychologie it publishes original acides, most of the security of the publishes original acides, most of the security of the publishes original acides, most of the security of the publishes original acides, most of the security of the publishes original acides, most of the security of the publishes original acides, most of the security of the publishes original acides, most of the security of the publishes original acides, most of the security of the publishes original acides, most of the security of the publishes original acides, most of the security of the publishes original acides, most of the security of the publishes original acides, most of the security of the publishes original acides, most of the security of the publishes original acides, most of the security of the publishes original acides, most of the security of the publishes original acides, most of the security of the publishes original acides, most of the security of the publishes original acides, most of the security of the security of the publishes original acides, most of the security of the secu

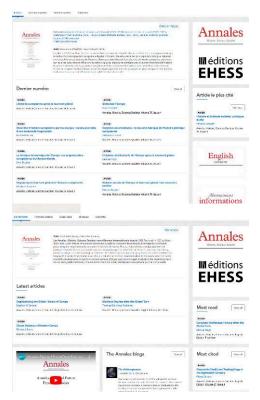
Figure 1. Copie d'écran de la page d'accès de Psychologie française

Consultée en novembre 2021.

Parce qu'il concerne surtout les différentes revues du corpus éditées par des éditeurs anglo-saxons et diffusées via les portails de ces derniers (Brill, Sage, EDP Science, Cambridge University Press...), ce type d'ordonnancement caractérise surtout des revues de psychologie ou d'économie-gestion. D'autant qu'un tel ordonnancement peut aussi être choisi par une revue diffusée hors de ces portails, indiquant alors une stratégie d'orientation vers un lectorat de langue anglaise. On pense ici à la Revue internationale de psychologie sociale (devenue International Review of Social Psychology): éditée par l'Association pour la diffusion de la recherche internationale en psychologie sociale, accessible sur un site web dédié à la revue (consulté le 03/11/21), cette revue fait pourtant un choix de présentation proposant sur la colonne de droite deux types d'ordonnancement, par datation de l'article ou par popularité. Un dernier cas peut être mentionné, significatif de la manière dont de tels choix de présentation révèlent les

stratégies d'ajustement aux différents lectorats : les *Annales*, dont la mise en ligne des numéros s'effectue sur le portail Cambridge Core, proposent deux éditions, française et anglaise. Dans la version francophone, la présentation met en avant, au centre, le « dernier numéro » au complet. Dans la version anglophone, sont mis au centre de la page trois derniers articles (« *latest articles* ») et à droite les articles les plus lus (« *most read* ») et les plus cités (« *most cited* »).

Figure 2. Copie d'écran de la page d'accès aux *Annales*. *Histoires, Sciences sociales*, édition française *versus* édition anglaise



Consultée en novembre 2021.

Conclusion

En définitive, le paysage éditorial des revues de SHS, soumis à des variations importantes en fonction, notamment, des secteurs disciplinaires, plus ou moins orientés vers les humanités ou les sciences expérimentales, se caractérise à première vue par une certaine stabilité. Sans nier les transformations liées à la numérisation ou encore à la montée en puissance de l'évaluation, relayée par la pression des tutelles en faveur d'une normalisation des pratiques de sélection d'articles (Gouzi 2020: 174; Idate 2020: 21) et de l'accès ouvert, le modèle qui semble encore prédominer actuellement est celui des abonnements institutionnels. En tout cas si l'on raisonne, comme ici, sur un échantillon de revues qui, quoique composé pour une large part de revues thématiques, comprend avant tout les revues les plus importantes dans les communautés scientifiques françaises en économie, gestion, science politique, sociologie, anthropologie, philosophie et psychologie. De même, les périodiques concernés demeurent édités majoritairement en format papier et leur version

numérique conservent le plus souvent une architecture formelle de présentation « en numéros » successifs. La mise en œuvre des principes de l'accès ouvert apparaît alors davantage suivi d'effets pour les revues lorsque celles-ci sont, en quelque sorte, « autoéditées » par une association professionnelle, un centre de recherche, une société savante, une institution publique, etc., cas plus fréquent en anthropologie notamment. Mais ce cas de figure ne concerne que rarement, à l'heure actuelle, les principales revues françaises de SHS des disciplines sélectionnées, lesquelles sont en effet plus fréquemment attachées à des maisons d'édition (ou presses universitaires) comme les Puf, les Presses de Sciences po, les Éditions de l'EHESS, De Boeck ou encore Eska, et diffusées numériquement via le portail Cairn, qui privilégie, on l'a dit, une forme d'équilibre entre diffusion des revues et maintien de barrières tarifaires pour leurs derniers numéros¹².

32 Il n'en reste pas moins que les difficultés à trouver un modèle économique alternatif de financement, permettant d'enrayer la lente décrue des abonnements et revenus correspondants, qui semble-t-il concerne une grande partie des revues françaises de SHS (Anheim 2015; Idate 2020: 51-52; Minon et al. 2015), laisse présager que la numérisation n'a pas encore produit tous ses effets sur l'édition. D'autant que si la mise en œuvre des politiques d'accès ouvert n'était pas réellement de nature à bouleverser le secteur jusqu'ici - en raison de leurs modalités concrètes, à savoir la reconnaissance d'un droit pour les chercheures de déposer leurs articles en archives ouvertes (Minon et al. 2015) - la mise en œuvre du « Plan S » risque d'affecter plus radicalement le paysage éditorial, et notamment de favoriser un glissement vers le modèle de « l'auteurpayeur » déjà fréquent en STM. Notons à ce propos que plusieurs plateformes de revues scientifiques, dont Cairn, indiquaient récemment envisager la mise en place de frais de publication à la charge des auteures ou de leur institution de rattachement (APC) pour une sélection d'articles (Ourouk 2019: 23). De plus, si le rôle important des communautés scientifiques elles-mêmes en matière d'animation et d'édition des revues de SHS, ainsi que la position occupée par certains éditeurs au sein des grands groupes de communication, semblent avoir permis jusqu'ici le maintien de formes d'autonomie à l'égard des pressions à la rentabilité, reste que ceux-ci ont sensiblement étendu leur emprise depuis les années 1990 sur le secteur de l'édition savante (Sapiro 2009). On peut douter que les stratégies financières, mais aussi parfois idéologiques, qui animent ces groupes de communication et leurs propriétaires n'aient aucun effet à terme sur la diversité et l'indépendance de l'édition des revues en SHS.

BIBLIOGRAPHIE

ANHEIM Étienne (2015). « Le numérique et l'économie éditoriale des revues scientifiques ». Revue d'histoire moderne et contemporaine, 62-4 : 22-32.

ANHEIM Étienne & FORAISON Livia (dir.) (2020). L'Édition en sciences humaines et sociales. Enjeux et défis. Paris, Éditions de l'EHESS. BENGHOZI Pierre-Jean & PARIS Thomas (2014). « L'économie culturelle à l'heure du numérique : une révolution de l'intermédiation ». Dans JEANPIERRE Laurent & ROUEFF Olivier (dir.). La Culture et ses intermédiaires, dans les arts, le numérique et les industries créatives. Paris, Éditions des Archives contemporaines : 175-188.

BEZÈS Philippe, CHAUVIÈRE Michel, CHEVALLIER Jacques, MONTRICHER Nicole (DE) & OCQUETEAU Frédéric (2005). L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V^e République. Paris, La Découverte.

BLONDIAUX LOÏC, HASSENTEUFEL Patrick, LAVERGNE Cécile, LE GALÈS Patrick & PARISOT Thomas (2012). « Publier aujourd'hui une revue de sciences sociales ». *Politix*, 100 : 221-256.

BOSMAN Jeroen, FRANTSVÅG Jan Erik, KRAMER Bianca, LANGLAIS Pierre-Carl, & PROUDMAN Vanessa (2021). OA Diamond Journals Study. Part 1: Findings.

BULLICH Vincent & GUIGNARD Thomas (2014). « Les plate-formes de contenus numériques : une nouvelle intermédiation ? ». Dans JEANPIERRE Laurent & ROUEFF Olivier (dir.). op. cit. : 201-210.

Comité de suivi de l'édition scientifique (CSES) (2019). L'Édition scientifique de revues : plan de soutien et évaluation des effets de la loi du 7 octobre 2016. Rapport à Madame la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et à Monsieur le ministre de la Culture.

CONTAT Odile & GREMILLET Anne-Solweig (2015). « Publier : à quel prix ? Étude sur la structuration des coûts de publication pour les revues françaises en SHS ». Revue française des sciences de l'information et de la communication, 7.

CHARTRON Ghislaine (2014). « Open Access et SHS : controverses ». Revue européenne des sciences sociales, 52(1) : 37-63.

CHARTRON Ghislaine & LE GUILLOUX Catherine (2021). Avec le concours de Thomas Parisot et Dorothée Bellamy (Cairn.info). Regard sur la publication scientifique francophone : le cas des revues. Rapport du Groupement français de l'industrie de l'information / Centre national des arts et métiers sur l'étude menée pour la Délégation générale à la langue française.

CLEMENS Elisabeth S., POWELL Walter W., MCILWAINE Kris & OKAMOTO Dina (1995). « Careers in print: books, journals and scholarly reputations ». *American Journal of Sociology*, 101(2): 433-494.

DASSA Michèle (2013). « Les revues scientifiques. Résultats de l'enquête RIBAC 2011 ». La Lettre de l'InSHS, 22.

DEMAZIÈRE Didier (2017). « Dans les coulisses de Sociologie du travail ». Sociologie du travail, 59(1).

FRIDENSON Patrick (2015). « En France, au cœur de la révolution numérique internationale ». Revue d'histoire moderne et contemporaine, 62(4bis).

FUCHS Christian & SANDOVAL Marisol (2013). « The diamond model of open access publishing: why policy makers, scholars, universities, libraries, labour unions and the publishing world need to take non-commercial, non-profit open access serious ». *TripleC. Communication, capitalism & critique. Journal for a Global Sustainable Information Society*, 13(2): 428-443.

Groupement français de l'industrie de l'information (GFII) (2009). L'Édition scientifique française en sciences humaines et sociales. Rapport commandé par le TGE Adonis.

GAYOSO Émile & PRIME-CLAVERIE Camille (2020). « Archives ouvertes et réseaux sociaux académiques. Les dépôts dans HAL-SHS ». Dans Anheim Étienne & FORAISON Livia (dir.), *op. cit.* : 98-109.

GINGRAS Yves (2014). Les Dérives de l'évaluation de la recherche. Du bon usage de la bibliométrie. Paris, Raisons d'agir.

GINGRAS Yves & GEMME Brigitte (2006). « L'emprise du champ scientifique sur le champ universitaire et ses effets ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 164 : 50-60.

GOUZI Françoise (2020). « Visibilité et évaluation des revues scientifiques ». Dans ANHEIM Étienne & FORAISON Livia (dir.), op. cit.: 169-176.

GUÉDON Jean-Claude (2001). « À l'ombre d'Oldenburg : bibliothécaires, chercheurs scientifiques, maisons d'édition et le contrôles des publications scientifiques ». ARL meeting, Toronto (Canada).

HEILBRON Johan & GINGRAS Yves (2018). « The Globalization of European Research in the Social Sciences and Humanities (1980-2014): A Bibliometric Study ». Dans HEILBRON Johan, SORÁ Gustavo & BONCOURT Thibaud (dir.). The Social and Human Sciences in Global Power Relations. Cham, Plagrave Macmillan: 29-58.

HEILBRON Johan & GINGRAS Yves (dir.) (2015). « Espace des disciplines et pratiques interdisciplinaires ». Actes de la recherche en sciences sociales, 210.

HEILBRON Johan & BOKOBZA Anaïs (2015). « Transgresser les frontières des sciences humaines et sociales en France ». Actes de la recherche en sciences sociales, 210 : 108-121.

HENNY Jean-Michel (2015). Avec la collaboration de Denise Pierrot et Dominique Roux. L'Édition scientifique institutionnelle en France. États des lieux, matière à réflexions, recommandations. Rapport de l'Association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur (AEDRES).

Idate (2020). Étude sur l'économie des revues françaises en sciences humaines et sociales. Rapport final – phases 1 & 2. Rapport d'étude pour le ministère de la Culture dans le cadre des travaux du Comité de suivi de l'édition scientifique (CSES). Janvier.

Idate & Cairn.info (2015). L'Open Access et les revues SHS de langue française. Tendances du secteur, évolution de l'environnement réglementaire et perspectives 2018.

LARIVIÈRE Vincent, ARCHAMBAULT Éric, GINGRAS Yves & VIGNOLA-GAGNÉ Étienne (2006). « The place of serials in referencing practices: Comparing natural sciences and engineering with social sciences and humanities ». *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 57(8): 997-1004.

MICHON Cédric (2020). « Métiers de l'édition, responsabilité d'éditeur ». Dans Anheim Étienne & FORAISON Livia (dir.), op. cit.: 57-64.

MILARD Béatrice (2020). « Prestige et valeurs disciplinaires des revues scientifiques ». Dans ANHEIM Étienne & FORAISON Livia (dir.), op. cit.: 157-168.

MINON Marc, PARISOT Thomas & BUREAU Stéphane (2015). « Les revues SHS de langue française à la croisée des chemins ». Revue d'histoire moderne et contemporaine, 62(4).

MINON Marc & CHARTRON Ghislaine (2005). État des lieux comparatifs de l'offre de revues SHS. France, Espagne, Italie. Étude réalisée pour le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

MOLLIER Jean-Yves (2009). « Les stratégies des groupes de communication à l'orée eu XXI^e siècle ». Dans SAPIRO Gisèle (dir.). Les Contradictions de la globalisation éditoriale. Paris, Nouveau Monde Éditions : 27-43.

MONNET Éric (2020). « Les comités de rédaction et l'économie de la publication ». Dans ANHEIM Étienne & FORAISON Livia (dir.), *op. cit.* : 217-225.

MOULIA Bruno, CHILLIARD Yves, FORTERRE Yoël, COCHARD Hervé, FOURNIER Meriem, FONTAINE Sébastien, GIROUSSE Christine, BADEL Eric, POULIQUEN Olivier & DURAND Jean-Louis (2013). « Main basse sur la science publique : le "coût de génie" de l'édition scientifique privée ». *Cortecs*.

MOUNIER Aurélien, KACKI Sacha, BALZEAU Antoine et al. (2021). « À 162 ans, les Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie s'engagent pour une science ouverte et passent en accès libre et gratuit ». Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie, 33(1).

Ourouk (2019). Économie et organisation éditoriale des plateformes et des agrégateurs de revues scientifiques françaises. Analyse comparative de neuf plateformes de diffusion de revues scientifiques françaises. Rapport du Comité de suivi de l'édition scientifique (CSES).

POLLACK Michaël (1976). « La planification des sciences sociales ». Actes de la recherche en sciences sociales, 2-3 : 105-121.

PONTILLE David & TORNY Didier (2012). « Rendre publique l'évaluation des SHS : les controverses sur les listes de revues l'AÉRES ». *Quaderni*, 77.

REYNAUD Bénédicte (1982). « La dynamique d'un oligopole avec frange : le cas de la branche d'édition de livres en France ». Revue d'économie industrielle, 22 : 61-71.

REYNAUD Bénédicte (1999). « L'emprise des groupes. Sur l'édition française au début des années 1980 ». Actes de la recherche en sciences sociales, 130 : 3-10.

RUELLE Charles (2020). « Préserver la diversité d'une offre éditoriale ». Dans ANHEIM Étienne & FORAISON Livia (dir.), op. cit. : 259-267.

SAPIRO Gisèle (dir.) (2009). Les Contradictions de la globalisation éditoriale. Paris, Nouveau Monde Éditions.

SAPIRO Gisèle (dir.) (2008). Translatio. Le marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation. Paris, CNRS Éditions.

SAPIRO Gisèle, BRUN Éric & FORDANT Clarisse (2019). « The Rise of Social Sciences and Humanities in France: Institutionalization, Professionalization, and Autonomization ». Dans FLECK Christian, DÜLLER Matthias & KARADY Victor (dir.). Shaping Human Science Disciplines. Institutionnal Developments in Europe and Beyond. Cham, Palgrave Macmillan: 25-68.

SAPIRO Gisèle & SEILER-JUILLERET Hélène (2016). Disseminating the Social Sciences and Humanities. European Policy Brief. Interco-SSH, European Commission.

SEILER-JUILLERET Hélène (2020). Les Éditeurs de sciences humaines et sociales face à l'enjeu numérique en France. Thèse de doctorat en sociologie. Paris, EHESS.

SEILER-JUILLERET Hélène (2019). « Une autonomie relative. Analyse comparative des marges de manœuvre de l'édition publique en France ». *Bibliodiversity* : 32-48.

SOULIÉ Charles & MAUGER Gérard (2001). « Le recrutement des étudiants en lettres et sciences humaines et leurs objets de recherche ». *Regards sociologiques*, 22 : 23-40.

STÉRIN Anne-Laure (2020). « L'évolution du droit d'auteur et ses effets sur l'édition scientifique ». Dans anheim Étienne & Foraison Livia (dir.), op. cit. : 367-382.

TESNIÈRE Valérie (2021). Au bureau de la revue. Une histoire de la publication scientifique (XIX^e-XX^e siècle). Paris, Éditions de l'EHESS.

TESNIÈRE Valérie & BOUQUIN Corinne (2014). « Une morphologie de la circulation des savoirs. La revue depuis 1800 ». Revue de synthèse, 135 : 175-202.

TESNIÈRE Valérie (2001). Le Quadrige, 1860-1968, un siècle d'édition universitaire. Paris, Presses universitaires de France.

THÉRON François (2018). « Accès ouvert et bibliodiversité ». *Tracés, Revue de sciences humaines*, 18 : 139-147.

ANNEXES

Annexe 1. Liste des éditeurs du corpus, classés par catégories

Maisons d'édition privées (*STM): Armand Colin; Belin; Brill; Classiques Garnier; CNRS Éditions; Dalloz; Droz; De Boeck; Éditions Erès; Éditions Kimé; Éditions Médecine et Hygiène; Éditions de la MSH (FMSH); EDP Sciences*; Elsevier*; Eska; John Libbey Eurotext*; Khartala; La Découverte; Lavoisier*; L'esprit du temps; Lextenso; L'Harmattan; Management prospectif Éditions; Minuit; Peeters; Presses de Sciences Po; Puf; Presses universitaires de Grenoble; Sage Publications; Seuil; Springer*; Taylor & Francis*; Vrin

Presses universitaires, éditions d'universités, de grandes écoles ou d'instituts de recherche: Cambridge University Press; Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq); Cité nationale de l'histoire de l'immigration; École française d'Extrême-Orient (EFEO); Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS); Éditions de la Sorbonne; École nationale d'administration (ENA); ENS Éditions; École normale supérieure Paris-Saclay; Groupe GENES; Presses de l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco); Ined Éditions (Institut national des études démographiques); Insee; Éditions de l'Institut des hautes études de l'Amérique Latine (IHEAL); Institut Poincaré; Musée du Quai Branly; Museum national d'Histoire naturelle; Presses de l'université de Provence; Presses universitaires du Mirail; université de Poitiers; Université des sciences et technologies de Lille

Autres institutions publiques : Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) ; Caisse nationale des allocation familiales (Cnaf) ; La Documentation française ; ministère du Travail ; ministère de l'Économie et des Finances

Associations, sociétés savantes : Association pour l'étude des sciences humaines en Afrique du Nord et au Proche-Orient ; Association pour la développement de la revue Temporalités ; Association pour la diffusion de la recherche internationale en psychologie sociale (Adrips); Association pour le développement de la sociologie du travail; Association française de sociologie (AFS); Association internationale des sociologues de langue française (AISLF) ; Association nationale des docteurs ès sciences économiques et en sciences de gestion (Andese) ; Anthropoplogy of food ; Amis de la revue Pôle Sud (ARPOS); Association ethnographiques.org; Archipel; Association pour la recherche sur l'éducation et les savoirs (Ares); Association Centre Sèvres; Association Champ pénal / Pénal Field; Association Développement durable & territoires (DD&T); Association d'économie financière (AEF); Association Économie et institutions; Association pour l'anthropologie du changement social et du développement (Apad); Association Finance contrôle stratégie (FCS); Association française des anthropologues (AFA); Association française du marketing (AFM); Association francophone de comptabilité (AFC); Association internationale de management stratégique (AIMS); Association internationale de recherche en management public (AIRMAP); Association pour la recherche cognitive; Association pour la recherche sur l'Asie du Sud; Association Recherche & Régulation; Association RECMA; Association Terrain; Centre d'information et d'études sur les migrations internationales (Ciemi); Association pour la recherche sur le MoyenOrient ; Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les tsiganes et les gens du voyage (Fnasat) ; International Information and Engineering Technology Association (IIETA) ; Institut national d'étude du Travail et d'Orientation Professionnelle (Inetop) ; Institut des actuaires ; Revue *L'Ethnographie* ; Revue *Œconomia* ; Société d'anthropologie de Paris ; Société d'anthropologie des connaissances ; Société d'économie et de sciences sociales ; Société des africanistes ; Société des océanistes ; Société française d'économie rurale ; Union nationale des associations familiales

Centres de recherche: Centre d'études mongoles et sibériennes de l'École pratique des hautes études (Cems/EPHE); Centre de recherche sur les civilisations de l'Asie orientale (CRCAO); Centre d'études français sur la Chine contemporaine (CEFC); Centre d'études himalayennes (CEH); Groupe d'études de Psychologie de l'Université de Paris; Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative; Savoirs, textes, langage (STL); Centre d'études des langues indigènes d'Amérique (Celia)

Autres : Cybel ; Éditions du Net ; FFE ; Institut de droit de la concurrence ; Institut de socioéconomie des entreprises et des organisations (Iseor) ; *Revue française d'économie*

Annexe 2. Liste des revues du corpus, classées par secteurs disciplinaires (*inactives)

Sciences sociales (sociologie, science politique, histoire sociale, démographie, SIC...): L'Année sociologique ; Revue de synthèse ; Annales. Histoire, Sciences sociales ; Les Études sociales ; Cahiers internationaux de sociologie*; Population; Revue française des affaires sociales; Hommes et migrations; Revue internationale des sciences sociales*; Revue française de science politique; Diogène; Archives de sciences sociales des religions ; Sociologie du travail ; Archives européennes de sociologie ; Revue française de sociologie ; Tiers Monde ; Cahiers de sociologie et de démographie médicales* ; Communications ; Le Mouvement social; Information sur les sciences sociales (Social Science Information); Revue européenne des sciences sociales ; Problèmes d'Amérique Latine ; Annales de démographie historique ; L'Homme & la : Société ; Revue française de pédagogie ; Espaces et sociétés ; Revue d'études comparatives Est-Ouest Gérontologie et société ; Actes de la recherche en sciences sociales ; Déviance et société ; Langage et société ; Annales de la recherche urbaine* ; Mots: Les langages du politique ; Histoire, économie & société ; Sciences Sociales et Santé ; BMS (Bulletin de méthodologie sociologique)* ; Espace, Populations, Sociétés ; Réseaux – Communication - Technologie - Société ; Sciences de la société ; Vingtième Siècle ; Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien (Cemoti) / Anatoli. De l'Adriatique à la Caspienne : territoires, politiques, sociétés*; Droit et société; Enquête. Anthropologie, histoire, sociologie*; Politiques sociales et familiales ; Revue européenne des migrations internationales ; Politix ; Quaderni ; Revue du MAUSS ; Sociologie de l'art ; Migrations Société ; Sociétés contemporaines ; Cultures & Conflits ; Genèses ; Nature Sciences Sociétés; Pôle Sud; Agora Débats/Jeunesse; Sociétés & Représentations; Cahiers du genre; Critique internationale ; Géographie, économie, société ; Revue d'histoire des sciences humaines ; Sociologies pratiques ; Travail, Genre et Sociétés ; Politique européenne ; Raisons politiques ; terrains & travaux ; Développement durable et territoires ; Les Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs ; Tracés. Revue de Sciences humaines; Champ pénal / Penal Field; Recherches familiales; Temporalités; SociologieS; Socio-logos; Métropoles; Revue d'anthropologie des connaissances; Sciences sociales et sport; Sociologie

Philosophie, épistémologie, esthétique: Revue philosophique de la France et de l'étranger; Revue de métaphysique et de morale; Revue des sciences philosophiques et théologiques; Bulletin de la société internationale des amis de Montaigne; Archives de philosophie; Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen-Âge; Études philosophiques; Archives de philosophie du droit; Cahiers philosophiques; Recherches sur la philosophie et le langage*; Philosophie; Corpus, revue de philosophie*; Philosophia Scientae; Revue

de philosophie économique ; Cités ; Methodos : savoirs et textes ; Philosophie antique ; Raison publique* ; Nouvelle revue d'esthétique

Sciences économiques et de gestion : Revue d'économie politique ; Revue internationale de l'économie sociale ; Économies et sociétés* ; Économie appliquée* ; Économie rurale ; Revue économique ; Humanisme et entreprise*; Revue française du marketing*; Vies et sciences de l'entreprise; Économie et Statistique; Statistique et études financière - série orange / Économie & Prévision ; RAIRO / Recherche Opérationnelle ; Cahiers d'économie Politique ; Revue française de gestion ; Revue d'économie industrielle ; Revue d'économie régionale et urbaine ; Recherches en sciences de gestion / Management sciences / Ciencias de gestión ; Cahiers scientifiques du transport*; International Economics; La Revue du financier; Travail et Emploi; Finance ; Revue de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) ; Revue française de gestion industrielle*; Formation Emploi; Journal de gestion et d'économie médicales; Politiques et management public; Revue d'études en agriculture et en environnement; Gérer et comprendre; Annales d'économie et de statistique ; Histoire et mesure ; Recherches et applications en marketing ; Revue française d'économie ; Revue internationale de droit économique ; Revue d'économie financière ; Communications & Stratégies*; Revue de gestion des ressources humaines; Entreprises et histoire; Journal of Decision Systems; RB Bankers Markets Investors ; Retraite et société ; Décisions Marketing ; Logistique et management ; Revue d'économie du développement ; Comptabilité Contrôle Audit ; Région et Développement ; Journal européen des systèmes automatisés; Systèmes d'information et management; Bulletin français d'actuariat; Économie publique*; Finance Contrôle Stratégie; M@n@gement; Supply Chain Forum; Revue de l'entrepreneuriat; Économie et Institutions ; Gestion et management public ; Ethics ans Economics / Éthique économique* ; Concurrences ; Management & Avenir ; Revue de l'organisation responsable ; Revue de la régulation ; Revue française de gouvernance d'entreprise* ; Revue française de socio-économie ; Œconomia – Histoire / Épistémologie / Philosophie

Psychologie, psychiatrie: Annales médico-psychologiques; L'Année psychologique; L'Encéphale;
L'évolution psychiatrique; Revue française de psychanalyse; Le travail humain; Enfance; European Review
of Applied Psychology / Revue européenne de psychologie appliquée; Bulletin de psychologie;
Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence; Psychologie française; Psychiatrie de l'enfant; Dialogue:
recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille; Topique. Revue Freudienne; L'orientation
scolaire et professionnelle; Cahiers de psychologie cognitive / Current psychology of cognition*;
Adolescence; Cliniques méditerranéennes; Intellectica; Revue de psychotherapie psychanalytique de
groupe; Revue internationale de psychologie sociale / Review of Social Psychology; A.N.A.E. Approche
neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant*; European Psychiatry; Journal de thérapie
comportementale et cognitive; Revue française de psychosomatique; Revue internationale de
psychosociologie; Psychologie du travail et des organisations; Pratiques psychologiques; Psychologie
clinique et projective; Current Psychology Letters: Behaviour, Brain & Cognition*; NPG Neurologie,
Psychiatrie, Gériatrie; Psychologie & neuropsychiatrie du vieillissement; Nouvelle revue de psychosociologie;
Revue de neuropsychologie neurosciences cognitives et cliniques

Autres : Droit social ; Revue d'épidémiologie et de santé publique ; Mathématiques et sciences humaines* ; Annales de l'Institut Henri Poincaré. Probabilités et statistiques ; Pouvoirs ; Revue française d'administration publique ; Droits

NOTES

- **1.** Ce projet a été financé dans le cadre du septième programme-cadre de l'Union européenne (FP7/20072013), sous le numéro 319974, coordonné par Gisèle Sapiro.
- 2. Chaque liste est établie de manière indépendante par une « commission disciplinaire ». Une même revue peut, dès lors, être rattachée à plusieurs listes. Par exemple, parmi les revues de la liste « sociologie-démographie », une quinzaine

figurent aussi sur la liste du domaine « anthropologie-ethnologie », une dizaine sur la liste du domaine « économie-gestion » (sans compter ici les revues classées dans cette liste sous l'intitulé « MAD » pour « Multidisciplinaires et autres disciplines ») et une trentaine sur la liste « science politique » – ce qui rappelle au passage un diagnostic fréquemment effectué à propos de cette discipline en France : celui d'une forte porosité avec d'autres disciplines des SHS (Heilbron & Bokobza 2015 , Soulié & Mauger 2001). Pour la même raison, on trouve dans notre corpus des revues dont la dominante disciplinaire sort du panel des disciplines retenues, comme des revues d'histoire ou de sciences de l'information et de la communication.

- 3. Déterminer une date de lancement pour une revue s'apparente souvent à une opération complexe, notamment pour les plus anciennes d'entre elles. En effet, les revues peuvent être issues d'un périodique plus ancien (un « bulletin », par exemple), être issues de la fusion de plusieurs périodiques, connaître un changement de titre (s'accompagnant d'un nouveau départ de la numérotation ou poursuivant la numérotation antérieure), être mises en sommeil plus ou moins durablement avant d'être relancées, etc. (Tesnière & Bouquin 2014). Ces différents cas de figure interdisent toute systématisation autour d'un critère exclusif de datation, d'autant plus que les difficultés ne sont pas que d'ordre « techniques » : au contraire, elles sont parfois révélatrices de lourds enjeux d'héritages.
- 4. Nous avons intégré dans cette catégorie trois revues éditées par des musées, considérant que ces derniers sont tous sous tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et recrutent parfois leur propre personnel de chercheures comme dans le cas du Muséum national d'Histoire naturelle. Dans l'échantillon du CSES, les revues éditées par des presses universitaires représentent 17 % du corpus.
- 5. Après la faillite de Vivendi Universal en 2003, une grosse partie de son domaine éditorial (appelé à l'époque Havas Publishing) est rachetée en 2004 par Wendel et renommée Editis. Editis est finalement racheté par Vivendi en 2019. En 2023, Vivendi envisage de revendre Editis, dans le contexte d'une potentielle fusion entre Hachette et Editis.
- **6.** Si la marque Puf en tant que telle a cédé plusieurs titres de notre corpus au cours de son histoire, comme *Tiers-Monde* (revue éditée ensuite par Armand Colin puis par les Éditions de la Sorbonne), *Pouvoirs* (revue passée au Seuil) ou encore *Finance* (passée aux Presses universitaires de Grenoble), le groupe Humensis affiche, globalement, une croissance de son catalogue de revues ces dernières années (Ruelle 2020 : 263).
- 7. Sur cette décision, le lecteur pourra consulter l'éditorial de Didier Demazière, coordinateur du comité de rédaction de la revue *Sociologie du travail*, paru en 2017 (Demazière 2017).
- **8.** Sur cette décision, le lecteur pourra consulter l'éditorial du comité de rédaction des Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, paru en 2021 (Mounier et al. 2021).
- **9.** Le modèle « auteur-payeur » consiste à demander aux auteures de payer des frais à l'éditeur pour que leur article soit diffusé en accès ouvert ; l'accès ouvert est ainsi à la charge de l'auteure plus qu'à celle de l'éditeur.
- **10.** On pourra lire à ce sujet la motion signée par 127 revues de SHS en avril 2013 ainsi que les observations du Groupement français de l'industrie et de l'information (GFII).

- **11.** On ne connaît pas, en revanche, la proportion de celles pratiquant des APC. Il est généralement admis que cette pratique reste rare dans le cas des revues de SHS.
- **12.** Cette différenciation interne aux revues de SHS selon leur éditeur, réputation et soutiens institutionnels n'est pas sans faire écho à la typologie proposée par Éric Monnet (2020 : 218-222).

RÉSUMÉS

Cet article propose une analyse de la structuration et des transformations du paysage éditorial des revues françaises en sciences humaines et sociales. Il s'appuie sur une base de données répertoriant les éditeurs de plus de 200 revues classées par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aéres) au début des années 2010 dans six ensembles disciplinaires: économie-gestion, sociologie-démographie, science politique, anthropologie, psychologie et philosophie. Dans un premier temps, l'article souligne la forte dispersion du paysage éditorial (composé pour une part importante de petites structures non lucratives, n'éditant qu'une seule revue), sa variation d'une discipline à l'autre (d'une façon qui rappelle le clivage entre facultés), ainsi que les tendances à la concentration industrielle du secteur. Dans un second temps, l'article revient sur la question de la numérisation et des politiques institutionnelles en faveur de l'accès ouvert, qui ont affecté, notamment, les formes de diffusion des revues à partir des années 2010, période marquée par la montée en puissance des plateformes Cairn et OpenEdition. L'article défend ici que, pour l'heure, ces mutations se sont articulées aux logiques anciennes du secteur et n'ont pas (encore) produit un véritable chamboulement de l'écosystème des revues.

This article analyses the structure and the transformations of the French HSS journals landscape. It relies on a database listing more than 200 French journals classified by the academic research evaluation agency AÉRES (*Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur*) at the beginning of 2010s within six fields: economics and management; sociology and demography; political science; anthropology; psychology; philosophy. First, this article highlights the strong dispersing of editorial landscape (caracterized by a multiplicity of small and not-for-profits actors), its variation from a disciplinary to another (in a way that reminds the split between faculties) and the concentration of the industry, monopolized by a few big publishers. Second, it focuses on digitalization issues and institutional politics in favor of open access, which have impacted, since 2010s, the terms of distributing, with the emerging platforms Cairn and OpenEdition. This article shows that these changes have occured without breaking with traditional ways of publish HSS and have not produced a real upheaval of journals ecosystem.

Este artículo se propone estudiar la estructuración y la evolución del panorama editorial de la revistas francesas de ciencias sociales y humanidades. Se apoyó en una base de datos que identifica más de 200 revistas francesas clasificadas por la agencia de investigación y evaluación de la enseñanza superior AÉRES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) a principios de los años 2010 dentro seis ámbitos: economía-gestión, sociología-demografía, ciencias políticas, antropología, psicología y filosofía. Para empezar, este artículo expone la fuerte dispersión del paisaje editorial, compuesto por una parte significativa de pequeños actores sin ánimo de lucro, su variación de una disciplina a otra (lo que recuerda a la división entre

facultades) y su proceso de concentración entre las manos de unas pocas grandes editoriales. Luego, el artículo se centra en la cuestión de la digitalización y las políticas institucionales a favor del acceso abierto, que han repercutidos, desde los años 2010, sobre la difusión de periódicos, con la rápida instalación de plataformas como Cairn y OpenEdition. El articulo demuestra que estas transformaciones se articulaban con antiguas lógicas, sin provocar importantes pertubaciones en la publicación de revistas de CSH.

Dieser Artikel bietet eine Analyse der Strukturierung und der Veränderungen der Verlagslandschaft französischer Zeitschriften in den Geistes- und Sozialwissenschaften. Er stützt sich auf eine Datenbank, in der die Herausgeber von mehr als 200 Zeitschriften verzeichnet sind, die Anfang der 2010er Jahre von der Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aéres) in sechs disziplinären Gruppen klassifiziert wurden: Wirtschaft und Management, Soziologie und Demografie, Politikwissenschaft, Anthropologie, Psychologie und Philosophie. In einem ersten Schritt unterstreicht der Artikel die starke Zersplitterung der Verlagslandschaft (die zu einem großen Teil aus kleinen, nicht gewinnorientierten Strukturen besteht, die nur eine einzige Zeitschrift herausgeben), ihre Variation von einer Disziplin zur anderen (in einer Weise, die an die Spaltung zwischen den Fakultäten erinnert) sowie die Tendenzen zur industriellen Konzentration des Sektors. In einem zweiten Schritt geht der Artikel auf die Frage der Digitalisierung und der institutionellen Politik zugunsten des offenen Zugangs ein, die sich insbesondere auf die Formen der Verbreitung von Zeitschriften seit den 2010er Jahren ausgewirkt haben, einer Zeit, die durch den Aufstieg der Plattformen Cairn und OpenEdition geprägt war. Der Artikel argumentiert, dass diese Veränderungen bislang mit den alten Logiken des Sektors verbunden sind und (noch) nicht zu einer wirklichen Umwälzung des Ökosystems der Zeitschriften geführt haben. (Aus dem Französischen übersetzt von Bernard Müller)

INDEX

Keywords: digital transition, disciplines, humanities and social sciences, journals, open access, nublishing

Palabras claves : acceso abierto, ciencias sociales y humanidades, conversión digital, edición, disciplinas, revistas

Mots-clés : accès ouvert, disciplines, édition, numérisation, revues, sciences humaines et sociales

Schlüsselwörter: Digitalisierung, Disziplinen, Geistes- und Sozialwissenschaften, Open Access, Verlagswesen, Zeitschriften

AUTFUR

ÉRIC BRUN

Docteur en sociologie, EHESS-Centre européen de sociologie et de science politique (Cessp), ingénieur de recherche au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (Lest)